



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
15 février 2021
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2021
7-11 juin 2021, New York
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Questions d'organisation

**Décisions adoptées par le Conseil d'administration
à sa première session ordinaire de 2021**

Table des matières

**Première session ordinaire de 2021
(1^{er}-4 février 2021)**

<i>Numéro</i>		<i>Page</i>
2021/1	Rapports du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds d'équipement des Nations Unies, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2019.	2
2021/2	Évaluation du Programme des Nations Unies pour le développement	3
2021/3	Aperçu des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2021.	5



2021/1

Rapports du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds d'équipement des Nations Unies, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2019

Le Conseil d'administration

1. *Note avec satisfaction* que le Comité des commissaires aux comptes a émis des opinions sans réserve sur les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) pour 2019 ;

2. *Engage* le PNUD, le FENU, le FNUAP et l'UNOPS à continuer de normaliser, d'une part, la présentation de leurs rapports sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes, notamment, lorsque c'est possible, en harmonisant la période sur laquelle portent les informations détaillées qu'ils communiquent et en classant les recommandations par ordre de priorité, ainsi que, d'autre part, la présentation des rapports sur d'autres priorités ;

En ce qui concerne le PNUD :

3. *Prend note* des progrès accomplis par le PNUD pour donner suite aux sept grandes priorités définies à la lumière des audits (priorités d'audit) pour 2018-2019 ;

4. *Fait siennes* les sept principales priorités d'audit en matière de gestion proposées pour la période 2020-2021 ;

5. *Prend note* des progrès réalisés par le PNUD dans l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'année terminée le 31 décembre 2019, encourage vivement celui-ci à poursuivre l'application de ces recommandations et de celles des années précédentes auxquelles il n'a pas encore donné suite, afin qu'elles puissent être classées, et lui demande d'inclure, dans ses rapports sur les recommandations issues des audits, des informations sur les effets des mesures prises pour donner suite à ces recommandations, notamment en ce qui concerne la culture institutionnelle ;

6. *Prend note* des observations du Comité des commissaires aux comptes concernant la gestion du risque de fraude, et encourage le PNUD à poursuivre ses activités relatives à sa propre stratégie de lutte contre la fraude et à faire progresser l'application du plan d'action pour la gestion du risque de fraude ;

7. *Encourage* le PNUD à coordonner les mesures qu'il prend pour donner suite aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes avec celles qu'il prend pour donner suite aux conclusions du rapport d'audit du Bureau de l'audit et des investigations intitulé « Performance Audit of UNDP Global Environmental Facility (GEF) Management » (audit de performance de la gestion par le PNUD des projets du Fonds pour l'environnement mondial) ;

En ce qui concerne le FENU :

8. *Souscrit* aux efforts que fait actuellement le FENU pour appliquer les recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'année terminée le 31 décembre 2019 ;

En ce qui concerne le FNUAP :

9. *Prend acte* des progrès accomplis par le FNUAP dans l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'année financière

terminée le 31 décembre 2019, se félicite des nouvelles mesures prévues par le Fonds, et l'engage vivement à continuer d'appliquer les recommandations du Comité pour qu'elles puissent être classées ;

10. *Attend avec intérêt* que le FNUAP adopte une politique de gestion du risque institutionnel (en 2021) et le progiciel de gestion intégré (en 2022), lesquels contribueront à l'application et au classement des recommandations en suspens ;

En ce qui concerne l'UNOPS :

11. *Prend note* des progrès réalisés par l'UNOPS dans l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'année terminée le 31 décembre 2019, encourage l'UNOPS à poursuivre ses efforts en ce sens, et attend avec intérêt son prochain rapport sur la question.

4 février 2021

2021/2

Évaluation du Programme des Nations Unies pour le développement

Le Conseil d'administration

En ce qui concerne l'évaluation du soutien du PNUD à l'adaptation aux changements climatiques (DP/2021/6) et la réponse de l'administration s'y rapportant (DP/2021/7) :

1. *Prend note* de l'évaluation du soutien du PNUD à l'adaptation aux changements climatiques et de la réponse de l'administration s'y rapportant ;

2. *Prend note avec satisfaction* des constatations et conclusions de l'évaluation, qui indiquent que le PNUD a joué un rôle important dans l'appui aux pays cherchant à s'adapter aux changements climatiques et a grandement contribué à ces efforts, et mettent par ailleurs en lumière des possibilités de renforcement et d'accélération supplémentaires ;

3. *Demande* au PNUD d'accélérer la prise en compte des risques climatiques dans l'ensemble de ses activités de développement, de réduire le morcellement de ses programmes d'adaptation aux changements climatiques en continuant d'investir dans des stratégies programmatiques intégrées, et de renforcer son soutien à l'adaptation dans les petits États insulaires en développement ;

4. *Demande également* au PNUD de prendre en considération les recommandations issues de l'évaluation qui concernent la nécessité de renforcer les capacités de réduction des risques de catastrophe pour faciliter l'adaptation, notamment dans le cadre des services de relèvement résilient qu'il offrira prochainement au titre de son programme de réduction des risques de catastrophe, dont certains aspects toucheront à l'adaptation durable, qui est elle-même liée à l'action du PNUD en matière d'adaptation aux changements climatiques, d'intensifier le recours à des stratégies innovantes de mobilisation du secteur privé et d'accorder une plus grande importance à l'égalité des genres dans les activités de soutien aux politiques et aux capacités qui s'inscrivent dans son programme en matière d'adaptation ;

En ce qui concerne l'évaluation de l'appui du PNUD aux pays touchés par un conflit (DP/2021/8) et la réponse de l'administration s'y rapportant (DP/2021/9) :

5. *Prend note* de l'évaluation de l'appui du PNUD aux pays touchés par un conflit et de la réponse de l'administration s'y rapportant ;

6. *Prend note* des constatations et conclusions de l'évaluation, qui soulignent notamment la contribution apportée par le PNUD au développement durable, à la

gouvernance et à la consolidation de la paix dans les pays touchés par un conflit, tout en mettant en lumière les domaines dans lesquels il est possible de faire des progrès ;

7. *Se félicite* que le PNUD se soit engagé à renforcer ses partenariats au sein et hors du système des Nations Unies, ainsi que le suivi et l'évaluation des programmes et les activités visant à en tirer des enseignements ;

8. *Salue* la contribution du PNUD à la prévention des conflits, encourage celui-ci à renforcer l'action qu'il mène dans ce domaine en s'appuyant sur ses activités en matière de développement, et rappelle à cet égard la décision 2017/30 ;

9. *Encourage* le PNUD à continuer de faire en sorte que ses programmes tiennent compte des risques en présence et reposent avant tout sur des activités au niveau local, en particulier dans les pays touchés par un conflit ;

10. *Prend note* du fait que le PNUD va élaborer prochainement un cadre pour les contextes de crise et de fragilité qui tiendra compte des conclusions de l'évaluation et de la réponse de l'administration s'y rapportant, et demande au PNUD de lui présenter un exposé oral sur l'application des recommandations issues de l'évaluation et de la réponse de l'administration ;

11. *Prie* le PNUD de transmettre aux parties concernées des précisions concernant la répartition des responsabilités entre le Bureau des politiques et de l'appui aux programmes, le Bureau de gestion des crises et les bureaux régionaux, afin d'éviter le chevauchement des tâches et d'assurer la clarté, la cohérence et la complémentarité des activités aux niveaux mondial, régional et national ;

En ce qui concerne l'évaluation du soutien du PNUD aux interventions menées en réponse à la crise des réfugiés syriens et à la promotion d'une approche intégrée fondée sur la résilience (DP/2021/10) et la réponse de l'administration s'y rapportant (DP/2021/11) :

12. *Prend acte* de l'évaluation du soutien du PNUD aux interventions menées en réponse à la crise des réfugiés syriens et à la promotion d'une approche intégrée fondée sur la résilience et de la réponse de l'administration s'y rapportant ;

13. *Prend note avec satisfaction* des constatations et conclusions de l'évaluation concernant les mesures prises par le PNUD pour promouvoir la notion de résilience dans le cadre de l'action menée en réponse à la crise des réfugiés syriens, ainsi que du renforcement du partenariat noué entre le PNUD et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) aux fins de l'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil ;

14. *Prend note* du fait que, pour respecter pleinement son obligation de permettre le retour volontaire des réfugiés en toute sécurité et dans la dignité, le PNUD, en consultation avec le HCR et d'autres partenaires concernés, va examiner et revoir les grandes orientations du Plan régional de gestion de la situation des réfugiés et de renforcement de la résilience pour améliorer l'action menée et les mécanismes de coordination en tenant compte de l'évolution de la situation ;

15. *Encourage* le PNUD, conformément aux conclusions de l'évaluation, à assurer une direction éclairée et à trouver des moyens concrets de renforcer la coopération, la cohérence, la coordination et la complémentarité internes et interinstitutionnelles dans le cadre des opérations du système des Nations Unies au niveau national ;

16. *Prie* le PNUD de régler les problèmes relevés dans l'évaluation en ce qui concerne l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles.

4 février 2021

2021/3**Aperçu des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2021**

Le Conseil d'administration

Rappelle qu'à sa première session ordinaire de 2021, il a :

Point 1**Questions d'organisation**

Élu, le 7 décembre 2020, le Bureau suivant pour 2021 :

Présidence : M^{me} Lachezara Stoeva (Bulgarie)

Vice-Présidence : M^{me} Yoka Brandt (Pays-Bas)

Vice-Présidence : M. Lang Yabou (Gambie)

Vice-Présidence : M^{me} Rabab Fatima (Bangladesh)

Adopté l'ordre du jour et approuvé le plan de travail de sa première session ordinaire de 2021 ([DP/2021/L.1](#) et [DP/2021/L.1/Corr.1](#)) ;

Approuvé le rapport de sa deuxième session ordinaire de 2020 ([DP/2021/1](#)) ;

Adopté son plan de travail annuel pour 2021 ([DP/2021/CRP.1](#)) ;

Approuvé le plan de travail provisoire de sa session annuelle de 2021 ;

Arrêté le calendrier ci-après pour ses sessions futures de 2021 :

Session annuelle : 7-11 juin 2021

Deuxième session ordinaire : 30 août-3 septembre 2021

Débat consacré aux questions communes**Point 2****Recommandations du Comité des commissaires aux comptes**

Adopté la décision 2021/1 sur les recommandations du Comité des commissaires aux comptes portant sur les rapports du PNUD ([DP/2021/3](#)), du FENU ([DP/2021/4](#)), du FNUAP ([DP/FPA/2021/1](#)) et de l'UNOPS ([DP/OPS/2021/1](#)) relatifs à l'état de l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2019 ;

Point 3**Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida**

Pris note du rapport conjoint du PNUD et du FNUAP sur la mise en œuvre des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida ([DP-FPA/2021/1](#)) ;

Débat consacré au PNUD**Point 4****Rapport sur le développement humain**

Pris note du compte rendu du secrétariat sur les consultations concernant le Rapport sur le développement humain ;

Point 5

Programmes de pays et questions connexes

Approuvé les programmes de pays ci-après, conformément à la décision 2014/7 :

Afrique : Côte d'Ivoire ([DP/DCP/CIV/3](#)) ;

Asie-Pacifique : Chine ([DP/DCP/CHN/5](#)) ;

États arabes : Somalie ([DP/DCP/SOM/4](#)), Tunisie ([DP/DCP/TUN/3](#)) ;

Europe et Communauté d'États indépendants : Azerbaïdjan ([DP/DCP/AZE/5](#)), Géorgie ([DP/DCP/GEO/4](#)) ; Macédoine du Nord ([DP/DCP/MKD/4](#)) ; Ouzbékistan ([DP/DCP/UZB/4](#)) ;

Amérique latine et Caraïbes : Mexique ([DP/DCP/MEX/3](#)), Panama ([DP/DCP/PAN/4](#)) ; Uruguay ([DP/DCP/URY/4](#)) ;

Approuvé la deuxième prolongation de six mois du programme de pays de Madagascar ([DP/2021/5](#)) ;

Approuvé la deuxième prolongation d'un an du programme de pays de l'Afghanistan ([DP/2021/5](#)) ;

Approuvé la quatrième prolongation de six mois du programme de pays de la République arabe syrienne et la cinquième prolongation du programme de pays du Yémen ([DP/2021/5](#) et [DP/2021/5/Add.1](#)) ;

Approuvé la deuxième prolongation d'un an du programme de pays du Tadjikistan ([DP/2021/5](#)) ;

Approuvé la deuxième prolongation d'un an des programmes de pays du Guatemala et de la République bolivarienne du Venezuela ([DP/2021/5](#)) ;

Pris note de la première prolongation d'un an des programmes de pays de l'Argentine, du Bangladesh, de la Malaisie et des Maldives et de la première prolongation de six mois du programme de pays de l'Arménie, qui ont déjà été approuvées par l'Administrateur ([DP/2021/5](#) et [DP/2021/5/Add.2](#)) ;

Point 6

Évaluation

Adopté la décision 2021/2 sur l'évaluation du soutien du PNUD à l'adaptation aux changements climatiques ([DP/2021/6](#)) et la réponse de l'administration s'y rapportant ([DP/2021/7](#)), l'évaluation de l'appui du PNUD aux pays touchés par un conflit ([DP/2021/8](#)) et la réponse de l'administration s'y rapportant ([DP/2021/9](#)), ainsi que l'évaluation du soutien du PNUD aux interventions menées en réponse à la crise des réfugiés syriens et à la promotion d'une approche intégrée fondée sur la résilience ([DP/2021/10](#)) et la réponse de l'administration s'y rapportant ([DP/2021/11](#)) ;

Débat consacré au FNUAP

Point 7

Évaluation

Pris note de l'évaluation formative du soutien apporté par le FNUAP à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire ([DP/FPA/2021/CRP.1](#)) et la réponse de l'administration s'y rapportant ([DP/FPA/2021/CRP.2](#)) ;

Point 8**Programmes de pays et questions connexes**

Approuvé les programmes de pays ci-après, conformément à la décision 2014/7 : Azerbaïdjan (DP/FPA/CPD/AZE/5), Chine (DP/FPA/CPD/CHN/9), Côte d'Ivoire (DP/FPA/CPD/CIV/8), Eswatini (DP/FPA/CPD/SWZ/7), Géorgie (DP/FPA/CPD/GEO/4), Macédoine du Nord (DP/FPA/CPD/MKD/2), Ouganda (DP/FPA/CPD/UGA/9), Ouzbékistan (DP/FPA/CPD/UZB/5), Panama (DP/FPA/CPD/PAN/4), Somalie (DP/FPA/CPD/SOM/4), Tunisie (DP/FPA/CPD/TUN/10) et Uruguay (DP/FPA/CPD/URY/4) ;

Pris note de la première prolongation d'un an des programmes de pays du Bangladesh, de la Guinée-Bissau, des Maldives et de la République-Unie de Tanzanie (DP/FPA/2021/2) et de la première prolongation de six mois du programme de pays de l'Arménie (DP/FPA/2021/2/Add.1) ;

Approuvé la deuxième prolongation d'un an du programme de pays du Guatemala et de la République bolivarienne du Venezuela et la quatrième prolongation de six mois du programme de pays de la République arabe syrienne (DP/FPA/2021/2) ;

Débat consacré à l'UNOPS**Point 9****Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets**

Entendu un exposé présenté par le Directeur des portefeuilles régionaux de projets au nom de la Directrice exécutive ;

Point 10**Questions diverses**

Entendu un exposé de la Présidente du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes.

4 février 2021

**Plan de travail provisoire
Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS
Session annuelle de 2021
(7-11 juin 2021, New York)**

<i>Jour/Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
Lundi 7 juin	10 h 00-13 h 00	1	QUESTIONS D'ORGANISATION <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session • Adoption du rapport de la première session ordinaire de 2021 <p style="text-align: center;">DÉBAT CONSACRÉ AUX QUESTIONS COMMUNES</p>
		2	POINT SUR L'APPLICATION DE LA RÉSOLUTION 72/279 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUR LE REPOSITIONNEMENT DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
	15 h 00-17 h 30	3	AUDIT INTERNE ET ENQUÊTES <ul style="list-style-type: none"> • Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités d'audit interne et les enquêtes menées en 2020, et réponses de l'administration
		4	DÉONTOLOGIE <ul style="list-style-type: none"> • Rapports des Bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités menées en 2020, et réponses de l'administration
		5	PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION ET ATTEINTES SEXUELLES ET LE HARCÈLEMENT SEXUEL
Mardi 8 juin	10 h 00-13 h 00	DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD	
		6	DIALOGUE INTERACTIF AVEC L'ADMINISTRATEUR ET RAPPORT ANNUEL <ul style="list-style-type: none"> • Point sur les effets de la COVID-19 et l'action engagée pour y répondre • Examen cumulatif du plan stratégique du PNUD pour 2018-2021 et du rapport annuel de l'Administrateur pour 2020 • Rapport du PNUD sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2020 • Annexe statistique
	15 h 00-17 h 30	8	PROGRAMMES DE PAYS DU PNUD ET QUESTIONS CONNEXES <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et adoption des descriptifs de programme de pays • Prolongation des programmes de pays
		7	ÉGALITÉ DES GENRES AU PNUD <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel sur la mise en œuvre de la Stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes pour la période 2018-2021
Mercredi 9 juin	10 h 00-13 h 00	11	VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES <ul style="list-style-type: none"> • Volontaires des Nations Unies : rapport annuel de l'Administrateur
		10	FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES

<i>Jour/Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
	15 h 00-17 h 30	9	<ul style="list-style-type: none"> Examen cumulatif du cadre stratégique pour la période 2018-2021 et du rapport annuel sur les résultats obtenus pour 2020 ÉVALUATION <ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel sur l'évaluation pour 2020 et observations de l'administration Évaluation du plan stratégique du PNUD pour 2018-2021 et réponse de l'administration Évaluation conjointe du Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial et du PNUD et réponse de l'administration
Jeudi 10 juin	10 h 00-13 h 00		DÉBAT CONSACRÉ AU FNUAP
		12	DÉCLARATION ET RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE <ul style="list-style-type: none"> Point sur les effets de la COVID-19 et l'action engagée pour y répondre Rapport d'étape sur la mise en œuvre du plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021 Rapport sur les recommandations de 2020 du Corps commun d'inspection Examen statistique et financier, 2020
	15 h 00-17 h 30	14	PROGRAMMES DE PAYS DU FNUAP ET QUESTIONS CONNEXES <ul style="list-style-type: none"> Présentation et adoption des descriptifs de programme de pays Prolongation des programmes de pays
		13	ÉVALUATION <ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel du Bureau de l'évaluation du FNUAP pour 2020 et observations de l'administration Évaluation des activités d'appui du FNUAP dans le domaine de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et réponse de l'administration
Vendredi 11 juin	10 h 00-13 h 00		DÉBAT CONSACRÉ À L'UNOPS
		15	DÉCLARATION ET RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE <ul style="list-style-type: none"> Point sur les effets de la COVID-19 et l'action engagée pour y répondre Rapport annuel de la Directrice exécutive
	15 h 00-16 h 00	16	QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none"> Adoption des décisions
		1	QUESTIONS D'ORGANISATION <ul style="list-style-type: none"> Adoption du plan de travail provisoire pour la deuxième session ordinaire de 2021 Clôture de la session